

COP 15

**750 millions \$ pour protéger la biodiversité dans le sud du Québec,
demandent 70 organismes de conservation de la nature**

*Le projet « Accélérer la conservation dans le sud du Québec » (ACSQ)
nécessite un appui des gouvernements et du secteur privé*

Montréal, le 15 décembre 2022 – Pour accélérer la conservation des milieux naturels et freiner la perte de biodiversité, le collectif ACSQ regroupant 70 organismes de conservation de la nature a présenté le **projet « Accélérer la conservation dans le sud du Québec » (ACSQ)** nécessitant un investissement de 750 millions de dollars. Pour répondre à la volonté du gouvernement, le collectif a fait cette proposition lors d'un événement tenu ce jour à l'Agora au Cœur des sciences de l'UQÀM dans le cadre de la COP 15.

Une solution en phase avec le Plan Nature annoncé par le gouvernement

L'investissement prévu dans l'ACSQ va dans le même sens que celui de **650 millions de dollars sur sept ans** prévu dans le **Plan Nature** annoncé récemment par le premier ministre François Legault et accueilli favorablement par les organismes de conservation qui restent impatients de connaître la répartition des sommes prévues par le gouvernement. Ils espèrent obtenir 300 M\$ du Gouvernement du Canada et 300 M\$ du Gouvernement du Québec. Les organisations partenaires prévoient de bonifier ce financement en allant chercher 150 M\$ auprès de fonds privés. Un défi qui semble réalisable par les partenaires de ACSQ.

*« Nous possédons une solide expertise des **montages légaux et financiers complexes et variés**. Seulement dans les trois dernières années, nous sommes allés chercher **53 M\$ de fonds privés**, de fonds fédéraux ou de la philanthropie, incluant les dons de terres »,* affirme Pascal Bigras, directeur général de Nature-Action Québec, un des organismes promoteurs du projet.

Conserver nos terres, c'est aussi assurer notre sécurité, notre santé et notre qualité de vie

L'évènement a été l'occasion de rappeler le contexte alarmant : la dégradation des milieux naturels, la biodiversité en chute libre et la perturbation de l'équilibre naturel menacent le bien-être de la génération actuelle et des générations futures.

*« Les risques sont nombreux pour toute forme de vie sur terre. On ne parle donc plus seulement d'enjeux environnementaux, mais bien d'**enjeux économiques, sociaux, de sécurité publique, de santé publique, de qualité de vie, de santé et de souveraineté alimentaire**. En ce sens, le projet ACSQ a un impact global »,* précise Claire Ducharme, Vice-présidente au Québec à Conservation de la nature Canada.

*« Pour renverser la perte de biodiversité et protéger davantage les espèces menacées et vulnérables, nous souhaitons poursuivre notre **collaboration** avec le gouvernement du Québec. Nous sommes déjà en 2022. **Il n'y a pas de temps à perdre** »,* déclare Brice Caillié, directeur général de Réseau de milieux naturels protégés.

Un projet de conservation avec des objectifs ambitieux

Le projet ACSQ permettra à terme de soutenir les organismes de conservation dans la réalisation de **plus de 1 000 projets** de protection d'ici 2030, ainsi que de **doubler le réseau de sites naturels conservés** et de rendre un plus grand nombre de sites accessibles au sud du Québec.

« La préservation du patrimoine naturel des générations actuelles et futures est essentielle. Ce projet unique de conservation contribuera à la restauration des milieux naturels et à protéger les habitats de plus de 200 espèces menacées ou sensibles », déclare Sébastien Rioux, directeur des opérations provinciales de Canards illimités Canada.

Le défi de la conservation sur un territoire entièrement privé ?

Les organismes de conservation travaillent main dans la main avec les **municipalités et les MRC** afin de mettre en œuvre des **politiques d'aménagement du territoire respectueuses des milieux naturels**. Le projet ACSQ bénéficie déjà du soutien d'une quinzaine d'instances municipales du Sud du Québec.

« Les Appalaches traversent plusieurs municipalités. Pour assurer une protection globale, donc une connectivité des milieux naturels, nous conseillons et soutenons les municipalités de notre territoire d'action », estime Mélanie Lelièvre, directrice générale, Corridor appalachien.

Un bilan impressionnant de réalisations sur les deux dernières années

L'événement a également été l'occasion de dresser un bilan encourageant. Le collectif ACSQ a déjà obtenu la protection de 71 000 ha à proximité de la population dans le sud du Québec. Au cours des 2 dernières années, une superficie représentant deux fois la surface du parc du Mont Orford a été protégée dans le sud du Québec. Les organismes de conservation ont livré des projets à hauteur de 110 millions de dollars en 3 ans et il reste 7 ans d'ici 2030. Une enveloppe de 750 M\$ leur permettra d'accélérer la cadence et d'aider le gouvernement à atteindre son objectif de protéger 30 % des milieux naturels de la province d'ici 2030.

-30-

Salle de presse (mise à jour en continu)

<https://nature-action.qc.ca/acsq-media>

À propos de

[Conservation de la nature Canada](#)

Conservation de la nature Canada (CNC) est la force rassembleuse au pays pour la sauvegarde de la nature. Par la conservation permanente de vastes territoires, CNC apporte des solutions à la double crise du déclin rapide de la biodiversité et des changements climatiques. Partenaire de confiance, CNC œuvre aux côtés de particuliers, de communautés, d'entreprises et de gouvernements, afin de protéger et veiller sur nos aires naturelles les plus importantes. Depuis 1962, CNC a mobilisé la population canadienne pour conserver et restaurer plus de 15 millions d'hectares. Au Québec, près de 50 000 hectares ont été protégés.

[Nature-Action Québec](#)

Depuis plus de 35 ans, Nature-Action Québec, un organisme à but non lucratif, a pour mission de guider les personnes et les organisations dans l'application de meilleures pratiques environnementales. L'organisme œuvre avec les municipalités, les entreprises, les organismes communautaires et les citoyens à la réalisation de projets concrets contribuant à améliorer l'environnement, la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population québécoise.

[Corridor appalachien](#)

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif créé en 2002, qui a pour mission

de protéger les milieux naturels dans la région des Montagnes Vertes par la mise en œuvre d'une stratégie de conservation transfrontalière. Depuis 20 ans, Corridor appalachien avec ses membres affiliés partenaires, ainsi que Conservation nature Canada ont collaboré avec plus de 230 propriétaires fonciers pour réaliser des projets de conservation à perpétuité. À ce jour, c'est plus de 16 252 ha de milieux naturels qui sont protégés à perpétuité en terres privées – soit l'équivalent de plus de la superficie de la ville de Granby.

[Canards illimités Canada](#)

Canards Illimités Canada (CIC) est le chef de file de la conservation des milieux humides. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, CIC travaille en collaboration avec le gouvernement, l'industrie, des organismes à but non lucratif et des propriétaires fonciers, à la conservation des milieux humides essentiels à la sauvagine, à la faune et à l'environnement.

[Réseau de milieux naturels protégés](#)

Le Réseau de milieux naturels protégés (RMN) rallie la majorité des acteurs de la conservation en terres privées de la province, c'est-à-dire environ 80 particuliers et organisations, ces dernières rassemblant plus de 11 000 bénévoles, employé(e)s et membres. Grâce aux diverses mesures de conservation volontaire, plus de 71 000 hectares de milieux naturels sont protégés.

Renseignements :

Sonia Reboul

COPTICOM, Stratégies et relations publiques

(438) 930-3630

sreboul@copticom.ca